

Pers-Jussy



Bulletin municipal

N° 64 - Janvier 2020

Prochaine parution

Avril 2020



EDITORIAL DU MAIRE

Dans quelques semaines, j'arriverai au terme de la mission que vous avez bien voulu me confier. Il pourrait sembler présomptueux que je fasse un bilan de mon activité, mais vous comprendrez que je souhaite rendre hommage, à celles et ceux, qui ont œuvré à mes côtés au cours de ces dernières années. C'est pourquoi, il m'est agréable de revenir sur de nombreuses réalisations qu'il vous appartiendra d'apprécier, en fonction de votre sensibilité et de vos convictions personnelles.

Les plus gros efforts ont porté sur le scolaire, la jeunesse, le monde associatif et le social, mais l'ensemble de ces dossiers n'auraient pu se concrétiser, sans l'engagement de mes différentes équipes et du personnel communal, que je tiens à remercier :

*** Scolaire-enfance-jeunesse-monde associatif**

- agrandissement de l'école maternelle, de la salle communale et de la cantine
- construction du groupe scolaire qui comprend une salle et un terrain de sport
- création d'une crèche et du Service Enfance Jeunesse
- réaménagement des équipements sportifs et du vestiaire de Foot au stade des Fins
- livraison d'un bâtiment fin 2019, destiné aux associations, à l'école de musique et à la chorale
- réalisation d'une médiathèque au RC de la résidence « Le Clos du Bourg » en voie de réalisation

*** Services à la population**

- déconstruction de plusieurs bâtiments très énergivores et restructuration du centre-bourg
- construction de 51 logements, ce qui porte notre parc social à 72 logements
- création d'une agence postale communale
- implantation d'une pharmacie
- aménagement de locaux paramédicaux et d'une crèche dans l'ancienne école

*** Urbanisme-réserves foncières**

- révision du PLU avec restitution de près de 26 hectares à l'agriculture
- acquisitions foncières à proximité des écoles, du cimetière, du stade, de l'Eglise et à Loisinges
- acquisition de l'ancienne salle paroissiale et du bâtiment qui jouxte la future médiathèque

*** Patrimoine-lieux de recueillement**

- rénovation de l'Eglise et aménagement de sa place
- création du columbarium et du jardin du souvenir au cimetière

Sans oublier, d'importants travaux de voirie, d'assainissement et de renforcement des réseaux électriques, effectués en collaboration avec le département, la région, le SRB, le Syane et le SAIC.

De nombreux équipements publics ont vu le jour, mais il y a lieu de faire preuve de la plus grande humilité. Nous sommes dans un territoire très dynamique du Grand Genève avec, entre autres, l'arrivée du Léman Express qui exigera sans doute de nouvelles innovations.

Dans quelques jours, nous aborderons avec joie Noël et le Nouvel An. Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, de Bonnes Fêtes ainsi qu'une excellente année 2020.

Votre Maire
Louis Favre



VŒUX DU MAIRE à la salle communale
Vendredi 3 janvier 2020 à 19h30
Tous les habitants sont cordialement conviés.

Bonne Année

SÉANCE DU 07/11/2019

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 26.09.2019.

- **Prend connaissance :**

* du résultat de l'appel d'offres concernant l'aménagement d'un parking, chemin de la cure, comme suit :

Offres déposées	Montant TTC
Ferrand TP	89 788.26 €
Décarroux	62 090.28 €

Le marché a été attribué à l'entreprise Décarroux.

* du résultat de l'appel d'offres pour l'achat de matériel de déneigement (tracteur, saleuse et étrave) comme suit :

Offres déposées	Montant TTC (reprise de l'ancienne saleuse déduite)
Bialler (saleuse et étrave uniquement)	29 780.00 €
Chevillard Agri	143 300.00 €
Ets Poncet Roger	141 700.00 €
Bonfils Terre de Savoie (tracteur uniquement)	114 000.00 €
Bosson SAS	131 420.00 €
Chamoux-Vidonne	122 400.00 €
J. Vaudaux	133 200.00 €

Le marché a été attribué à l'entreprise Chamoux-Vidonne.

- **Décide de créer** un plateau de ralentissement au niveau du bâtiment de la pharmacie, à prendre sur le marché voirie à bons de commande, pour un montant de 20 678.52 € TTC.

- **Ecoute :**

M. Denis DUPANLOUP, Maire-Adjoint en charge des bâtiments, qui précise que la réception définitive des travaux du bâtiment « école de musique » est prévue le 26 novembre. Il y aura lieu de proposer un nom pour ce bâtiment qui comprend 5 salles de réunion, dont 2 divisibles, mutualisables et mises à disposition des associations. Le bâtiment comprendra également 6 salles dédiées au fonctionnement de l'école de musique et de la chorale. Des devis seront demandés pour l'ameublement.

M. le Maire :

* qui expose que le portage foncier établi le 19.12.2010 entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour un terrain de 5 900 m² situé à Perreton, acheté aux Consorts Regat, arrivera à terme le 19.12.2020.

* qui propose qu'un portage foncier soit signé avec l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour l'acquisition de 2 parcelles de 1 339 m² et 256 m², à 50 € le m², situées à proximité de l'Eglise ; l'objectif étant l'aménagement d'un parking public. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec l'EPF 74.

* qui précise que le ravalement des façades de l'immeuble de la poste débutera en janvier 2020.

SÉANCE DU 07/11/2019 (suite)

- **Valide** la charte de l'utilisateur établie par le service enfance et jeunesse.
- Est **informé** du nom choisi pour le bâtiment en construction au Centre-Bourg en collaboration avec Halpades : « le Clos du Bourg ».
- Prend **connaissance** de deux propositions pour la réalisation d'une étude hydrogéologique dans le cadre de l'agrandissement du cimetière et décide de confier la mission à :
 - L'entreprise Equaterre pour un montant de 5 770.00 € TTC.
- **Accepte** le plan de financement définitif pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication secteur La Crosaz comme suit :
 - Coût total de l'opération : 173 786.00 €
 - Quote-part communale : 113 286.00 € + frais généraux : 5 214.00 €.
 Démarrage des travaux en janvier 2020, suivi de l'entretien de la chaussée en collaboration avec le département.
- **Accepte** le devis de l'atelier **C TO COM**, présenté par Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-Adjoint en charge des finances, pour réalisation de la revue communale qui s'élève à 4 532.00 € TTC.
- **Ecoute** M. le Maire qui rappelle que la cérémonie du 11 novembre aura lieu à 9h au monument aux morts de Pers-Jussy et sera suivie de la cérémonie intercommunale à Monnetier-Mornex.
- **Ecoute** M. Michel CRITIN qui précise qu'une collecte alimentaire sera organisée par plusieurs associations ce samedi 9 novembre. La collecte pour la Banque Alimentaire étant prévue les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 12 décembre 2019 à 19h00.

SÉANCE DU 12/12/2019

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 7.11.2019.
- **Accepte** le devis suivant pour l'aménagement en mobilier du bâtiment associatif en face de l'église :
 - VACHOUX SARL pour un montant de **9 668.50 € TTC**.
- Après avoir partagé l'avis des membres du conseil Municipal, **décide** de baptiser ce bâtiment, mis à disposition des associations, « Le Diapason ».
- **Prévoit** l'aménagement provisoire du parking au bas de l'église pour un montant d'environ 13 500 €.
- **Décide**, après présentation par Messieurs Denis DUPANLOUP et Roland LAVERRIERE, Maires Adjoints, du choix des matériaux pour l'aménagement de la place de la médiathèque et du sentier qui rejoindra le groupe scolaire.
- **Ecoute** M. le Maire qui précise que l'achèvement des travaux du bâtiment de la médiathèque est prévu pour avril 2020.
- **Approuve** le Contrat de Territoire d'Espaces Naturels Sensibles (CTENS) n° 2 du Plateau des Bornes ainsi que la participation communale qui s'élève, pour la phase 1 (2020-2021), à 16 349 €.
- Pour clore l'exercice 2019, **vote**, sur proposition de Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-Adjointe en charge des finances, les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges de copropriété	- 20 400.00 €
Personnel titulaire	6 500.00 €
Personnel non titulaire	5 600.00 €
Cotisations caisses retraite	4 100.00 €
Titres annulés	4 200.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Plan Local d'Urbanisme	10 000.00 €
Matériel de transport	- 10 000.00 €
Matériel divers	- 88 000.00 €
Voirie	88 000.00 €

SÉANCE DU 12/12/2019 (suite)

• Vote :

- Sur proposition de Mme Isabelle ROGUET, Maire-Adjointe en charge du scolaire, **une subvention de 7 560.00 €** pour une classe de découverte prévue pour les 4 classes de CP, CE1 et CE2 (108 élèves) de l'école du Chef-Lieu, à Largentière, en Ardèche.

- Une subvention de 500.00 € à la ville du Teil en Ardèche, sinistrée le 11 novembre 2019 à la suite d'un séisme.

• Accepte le devis suivant :

- TAMTAM pour un montant de **1 622.30 € TTC** pour l'entretien de la sono de la salle communale.

• Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 30 janvier 2020 à 19h30.

INFOS DIVERSES



LIGNE C : Pers-Jussy <> Reignier <> Fillinges <> Viuz en Sallaz <> Saint-Jeoire - Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés.

LIGNE I : Arbusigny <> Pers Jussy <> Reignier-Esery <> Arthaz <> Annemasse - Service ouvert du lundi au samedi, sauf jours fériés.

Proxim iTi - Transports et mobilités

56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Tél. standard : 04.50.25.63.24 www.proximiti.fr



Bâtiment « le Diapason » : ouverture en février 2020



Médiathèque : ouverture avril 2020

L'espace AQUALUDIQUE DES FORON

RECRUTE

Pour la saison 2020

AGENTS POLYVALENTS POUR
VESTIAIRES ET MENAGE

De mai à mi-octobre à temps non complet

Jeunes entre 16 et 20 ans pour un mois d'été,

week-end ou nocturnes (21 H) .

Juillet-Août à temps complet



Adresser votre candidature manuscrite
et curriculum vitae

AVANT le 26 février 2020

(en précisant la disponibilité : pour toute la saison
ou une période déterminée) à :

Monsieur le Président du SIVU

Espace Aqualudique Les Foron

Maison du Pays

74800 LA ROCHE SUR FORON

INFOS DIVERSES

DE JANVIER À MAI 2020

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 / 2021
ADMISSIONS EN MATERNELLEPour les enfants nés en 2017**Comment faire ?**

- 1 - Passez en MAIRIE avec :
 - le livret de famille
 - la pièce d'identité du parent établissant l'inscription
 - un justificatif d'adresse récent

- 2 - Prenez rendez-vous à l'école, par téléphone au 04 50 36 42 57, pour finaliser l'inscription.

Le jour du rendez-vous, venez avec le carnet de santé avec les vaccinations à jour, 4 photos d'identité, la carte vitale ou le n° de l'assuré social du responsable, le livret de la famille et si besoin le jugement de divorce ou de séparation.



**MA DÉCLARATION
FRONTALIER
EN 5 MINUTES**

- VOUS ÊTES SUISSE
- VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE
- VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉGULARISEZ-VOUS SUR
MADECLARATIONFRONTALIER.FR

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence
et c'est sans conséquence sur vos impôts !



**GENEVOIS
FRANÇAIS**
Association de la Région Métropolitaine

Etude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales (ELIPSS)

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et Sciences Po réalisent entre décembre 2019 et février 2020 le recrutement de 3000 personnes résidant en France métropolitaine dans le cadre de leur intégration au panel ELIPSS.

Il s'agit de s'engager à répondre régulièrement à des enquêtes élaborées par des chercheurs sur des thèmes d'intérêt général. L'utilisation commerciale des données est exclue, et bien entendu, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), les réponses fournies resteront strictement confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Votre facteur, ou bien un enquêteur ou une enquêtrice de l'institut CDA, sera chargé de prendre contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni (e) d'une carte professionnelle.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

La magie de Tokela

La magie de Tokela a déménagé, j'ai quitté le Centre de santé de Pers-Jussy, pour ouvrir mes portes à 3 km au dessus, 2433 route d'Arbusigny, dans un lieu plus grand.

L'ouverture de la Tanière de Tokela s'est faite en novembre.

Ce lieu en plus de mes soins individuels en naturopathie intuitive et en suivis holistiques, vous accueille pour des ateliers collectifs autour de la nutrition (alimentation vivante, cure détox, booster son système immunitaire ...).

De plus, chaque mois, un autre thérapeute vient vous faire découvrir sa pratique en groupe, afin de vous aider à choisir votre méthode de développement personnel (méditation pleine conscience, théâtre d'impro, peinture sur corps ...).

Toutes les informations et l'agenda des ateliers se trouvent sur mon site internet <http://lamagiedetokela.free.fr> ou sur ma page Facebook « la magie de Tokela ».

Les inscriptions aux ateliers se font par mail ou par téléphone.

En attendant le plaisir de vous rencontrer,
Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

La magie de Tokela
2433 route d'Arbusigny
74930 Pers-Jussy
0620021761
lamagiedetokela@gmail.com



INFOS DIVERSES



Le Mini Conservatoire des Alpes, association loi 1901, propose des cours d'anglais ludique destinés aux enfants dès 3 ans.

Avec les flash-cards, les marionnettes, les masques, les chansons en rime, les jeux de cartes, les dominos, les lotos...on apprend l'anglais en s'amusant!

Les cours se déroulent en période scolaire, les lundis et les mardis, entre 17h et 18h, à Pers-Jussy.

Inscriptions à l'année, coût mensuel : 50€. Plusieurs possibilités de paiement possibles (chèque, prélèvement mensuel automatique, chèques vacances).

Pour plus de renseignements, merci de contacter Irene VILLA au 06.43.74.40.57.

LA MICRO-CRECHE

Des places sont disponibles à la micro-crèche de Pers-Jussy pour quelques jours par semaine.
Pour plus d'informations, contacter la directrice au 07 67 81 93 60

L'ADMR DU PAYS ROCHOIS

Changement de gestionnaire ADMR pour la livraison de repas à domicile !

Depuis le 1er septembre, c'est l'ADMR du Pays Rochois qui gère la livraison de repas sur le secteur de Reignier.

Ce changement fait suite à un travail de partenariat et de mutualisation du service avec la volonté de s'unir, pour proposer aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou en convalescence, un portage de repas à domicile de qualité sur les communes qui n'étaient pas couvertes jusqu'à présent. D'Eteaux à Pers-Jussy, en passant par Arbusigny ou encore Saint Laurent, la tournée de livraison de repas dessert désormais 10 communes.

Pour tout renseignement sur cette prestation et les financements possibles, vous pouvez contacter l'Association ADMR Pays Rochois au 04 50 25 62 08.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections municipales 2020, les 15 et 22 mars prochains, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription qui est désormais possible en ligne quelle que soit votre commune de résidence.

La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales est accessible depuis un compte [Service-public.fr](https://service-public.fr) ou par le biais de France Connect.

Toutefois, vous pouvez toujours vous inscrire :

- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;

- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

À savoir :

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 07 février 2020 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant).

La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n° 2016-1048.

L'actualité DE L'INTERCOMMUNALITÉ



ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESERY SCIENTRIER

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL

Avec l'arrivée du LEX*, le visage de la gare et de son parvis vont changer pour mieux accueillir les usagers du train

Pour faciliter l'utilisation du LEX, 140 places de parking sont créées du côté sud de la gare. L'accès sera libre et limité aux véhicules de moins de 2,20m de haut.

En cas de forte affluence, le parking pourra être limité aux usagers du LEX via un contrôle d'accès assujéti au titre de transport.

Il est envisagé de créer un deuxième parking temporaire de l'autre côté des voies début 2020, les études sont en cours pour validation de tous les partenaires.

Pour accueillir les usagers du train, l'aménagement du parvis comprend :

- des arrêts de bus ProximiTi et LIHSA,
- des toilettes (début 2020),
- une consigne à vélos de 20 places (début 2020),
- un abri-moto,
- une billetterie automatique,
- des cheminements piétons et vélos,
- des places dépose-minute,
- des places PMR**.



Encourager les déplacements actifs

Le vélo, la trottinette, les rollers, la marche à pied sont autant de solutions pour venir à la gare. Un schéma cyclable est à l'étude pour favoriser les déplacements en toute sécurité vers la gare.

*Léman Express

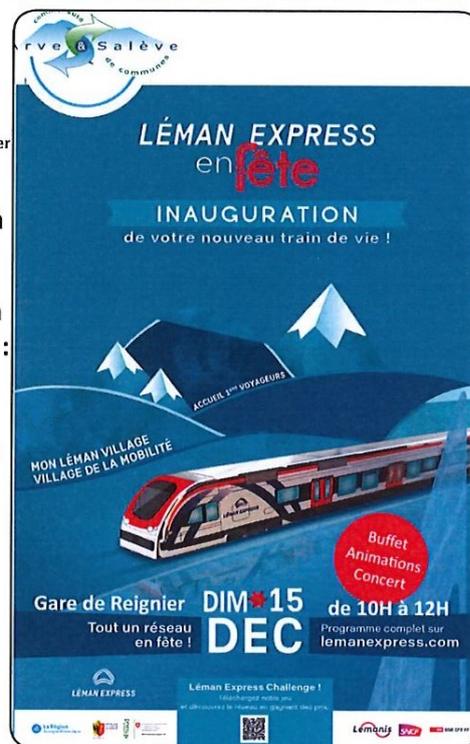
**Personnes à Mobilité Réduite

En savoir +
www.arve-saleve.fr

Arrivée du LEX, le 15 décembre 2019

Passage du 1^{er} LEX en gare de Reignier à 6h30

Inauguration de 10h à 12h : animations concert buffet offert



Des fréquences renforcées aux heures de pointe

Exemples :

Reignier - Genève-Eaux-Vives (en semaine)

Reignier	5h47	6h30	6h47	7h30	7h47
Genève	6h12	6h57	7h12	7h57	8h12

Genève-Eaux-Vives - Reignier (en semaine)

Genève	16h47	17h02	17h47	18h02	18h47
Reignier	17h12	17h31	18h12	18h31	19h12

Abonnements et billets

Une billetterie automatique est disponible à la gare de Reignier, pour l'achat de tickets à l'unité, le rechargement des abonnements.

Pour les abonnements, le support de votre titre de transport est la carte Oûra Léman Express à commander sur le site <https://vad.keolis.com/ter-aura-commandecarte/#/offres> (attention délai de 10 jours avant réception de la carte).



En savoir +
www.lemanexpress.ch

DATES À RETENIR

Le Petit Bonheur
Les lundis 6 janvier, 3 février, 9 mars et 6 avril
Stade des Fins

Stage de Pers-Jussy Danse
Samedi 25 janvier
Salle communale



Concours de belote du foot
Dimanche 26 janvier
Salle communale



Soirée théâtre des Amis de Pers-Jussy
Samedi 8 février
Salle communale

Tartifoot
Samedi 15 février
Salle des fêtes d'Arbusigny



Don du sang
Jeudi 20 février de 16h30 à 19h30
Stade des Fins

Assemblée générale AIME
Vendredi 21 février à 20 h
Salle communale

Weekend rencontre AIME (Actions Internationales pour les Missions d'Education ex-ANSMFIS)
Samedi 29 février et dimanche 1er mars
Salle communale

Soirée de la Femme
Vendredi 6 mars
Salle communale

Soirée Karaoké
organisée par l'école de musique
Samedi 14 mars
Stade des Fins

AG des Amis de Pers-Jussy
Vendredi 20 mars à 20 h
Stade des Fins

Remise des étoiles du Ski Club
Samedi 21 mars
Salle communale



Expo Photos Pixel d'Argent
Vendredi 27, Sam 28
et Dim 29 mars
Salle communale



Carnaval de l'APE
et de la cantine
Samedi 28 mars
Stade des Fins

Repas des Aînés
Dimanche 5 avril
Salle communale

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Été 2020

Une colo de 10 jours pour les enfants de 9 à 12 ans
(les dates seront précisées ultérieurement)

Une colo du 24 au 28 août pour les enfants
de 6 à 9 ans.

Bibliothèque, à partir du 6 janvier 2020

les horaires d'ouverture seront :

Mardi : 15h30 - 18h30

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h30

Vendredi : 15h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances scolaires de février et avril,
la bibliothèque ne sera pas ouverte
sauf le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

ELECTIONS MUNICIPALES
DIMANCHE 15 ET 22 MARS 2020

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 7 février 2020

LES BUREAUX DE VOTE SE SITUENT DANS LES LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE